



FICHE D'INSCRIPTION

Blagnac 2022/2023

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : e.mail :
Comment m'avez-vous connue ?
Profession :
Pathologies, douleurs physiques, traitement médical :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES : Les présentes conditions s'appliquent à toute activité mise en œuvre par A-Corps Pilates. L'accès à ces services est subordonné à l'engagement du client à les respecter.

1- Le client s'engage à être transparent sur son état de santé et à signaler toute pathologie ou traitement médical en cours. Il s'engage à fournir un certificat médical et à **tenir informé le coach de toute modification connue de son état de santé.**

2- Les séances sont payables à l'avance. **Tout forfait commencé est dû en entier.**

3- **Toute séance non annulée au moins 10h à l'avance est considérée comme dûe ; cette durée est de 24 h pour les cours privés.**

4- Les forfaits de 5 séances ont une validité de 6 semaines ; celles de 10 séances ont une validité de 3 mois pour les cours privés et de 4 mois pour les cours collectifs, celles de 20 séances, de 6 mois et demi et enfin, celles de 35 et de 70 séances , de 10 mois fermes (reports vacances ou déplacements inclus).

5- **Les forfaits de 35 séances pour les cours collectifs vont de début septembre à fin juin.**

Pour tous les forfaits de cours collectifs, les séances devront être réalisées au 30 juin 2022 au plus tard ; celles non utilisées avant cette date seront perdues.

6- **Si les 35, 40 (2X20 séances) ou 70 séances ont été utilisées avant la fin juin, il est possible d'acheter des séances à l'unité sur la base du dernier forfait pour terminer l'année scolaire.**

7- **Afin de garantir la disponibilité des places pour chacun et faciliter le suivi, les élèves des cours collectifs doivent se positionner sur un créneau de cours régulier (ex : tous les lundis à 18h30).**

8- **Les élèves des cours collectifs peuvent, sous réserve de place disponible, s'inscrire à un autre créneau que celui qui leur est habituel pour rattraper une ou plusieurs absences.**

9- Les prix indiqués sur le site a-corps.net et sur les dépliant sont ceux en vigueur actuellement.

10- Selon les lieux d'intervention, des frais de déplacement et de locations de salles, peuvent être facturés.

11- Pour des raisons de congés ou d'un nombre insuffisant d'élèves, un cours collectif peut être annulé ou reporté.

12- Les cours collectifs ont une durée de 50-55 min, les cours privés de 1 heure.

13- Les techniques de détente pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont assimilables ni aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la santé publique ni à ceux des ostéopathes.

Conditions lues et acceptées le (date) :
Forfait choisi et règlement :

Créneau(x) choisi(s) :
Signature :